

Les pharmaciens-propriétaires affiliés à Proxim sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie. Les pharmaciens-propriétaires affiliés à Proxim offrent la vaccination contre la grippe.*



Prenez rendez-vous sans tarder au groupeproxim.ca!

VOTRE CARNET DE VACCINATION EST-IL À JOUR?

D'autres vaccins peuvent être recommandés et offerts en pharmacie, y compris ceux contre le zona, les infections invasives à pneumocoque, les virus du papillome humain, et le tétanos

Informez-



PHARMACIEN DANS L'ÂME

Les places sont limitées. Certaines conditions et des frais peuvent s'appliquer. Consultez votre professionnel de la santé pour plus d'informations. Les indications de gratuité des vaccins sont établies par le gouvernement.